

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

EMPLACEMENT Camping

La réservation ne devient effective qu'après réception du contrat de réservation et de l'acompte correspondant.

Les droits de réservation sont de **55 euros** d'Arrhes : (ou la totalité pour 1 ou 2 nuits)

* **48 euros** à valoir sur votre séjour

* **7 euros** de frais de dossier **non remboursables**

Aucune réduction en cas de personnes absentes ou d'inoccupation temporaire de l'emplacement.

Le séjour prend effet à la date indiquée sur le bulletin de réservation.

Pour toute cause de retard, ayez l'obligeance de nous prévenir. Sans préavis de votre part, l'emplacement sera loué dans les 12 heures suivantes.

En cas d'annulation moins de 30 jours avant la date d'arrivée les arrhes ne seront pas rendues.

En cas de départ prématuré, la facturation sera établie aux dates prévues par votre réservation.

Aucune réservation ne sera prise en considération sans les arrhes.

A réception de votre réservation nous vous enverrons une confirmation.

Le solde du séjour est à régler à votre arrivée.

Les animaux sont autorisés sur les emplacements tenus en laisse carnet de vaccination en règle, **sauf les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.**

La location comprend l'emplacement pour le nombre de personnes indiqué sur le contrat de réservation (6 maximum, il est rappelé qu'un enfant en bas âge (moins de trois ans) est considéré comme un occupant à part entière), le parking d'une voiture (les autres véhicules sont à garer à l'extérieur sur le parking, avec supplément), et l'accès aux infrastructures du camping (tennis, piscines...)

Toute modification du nombre ou de l'identité des personnes prévues dans le contrat de réservation devra être obligatoirement signalée le jour même, à la réception.

Toutes les réservations sont nominatives et ne peuvent en aucun cas être sous-louées ou cédées.

Les emplacements loués sont mis à disposition à partir de 12h00 le jour d'arrivée, et doivent être libérés avant 12h00 le jour du départ. **Tout dépassement d'horaire** provoquera la facturation d'une nuit supplémentaire. Ni remboursement ni rabais en cas de mauvais temps, d'arrivée tardive ou de départ anticipé.

Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

Les visiteurs, après autorisation, et après avoir acquitté la redevance prévue, peuvent être admis dans le camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent : **DE 10h à 20h**

Les véhicules des visiteurs devront être stationnés à l'extérieur, sur le parking.

La piscine est exclusivement réservée aux campeurs inscrits **SLIP DE BAIN OBLIGATOIRE**, short et caleçon INTERDITS.